

Ensuite, l'ambassadeur du Cielste-Empire, qui ne parle pas français, a chargé l'un des convives de porter en son nom un toast aux empereurs de Chine, du Japon et au prince de Galles.

Le comte d'Espagne a bu à M. Tassou, le délégué du comité exécutif et au commissaire général Agostini.

La soirée des toasts a été close par les remerciements de M. Tassou, qui s'est mis à la disposition des représentants des puissances étrangères pour tout ce qui pourrait leur être utile. La réunion a été des plus cordiales et des plus gaies.

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

(Service particulier)

NOUVELLES DIVERSES

Elections législatives

PARIS

Séizème arrondissement

Inscrits: 10,108. — Votants: 7,619

M. M.	voix
De Bouteiller, radical	2,587
Louis Oalla, conservateur	2,309
Le docteur Thuillier, opportuniste	2,229
Cornu de Bismillon, bonapartiste	238
Robinet, socialiste	59
Divers	59
Blaucis et nul	127

(Ballottage)

MANCHE

Cantonnes (1^{re} circonscription)

Inscrits: . . . — Votants: 13,038

M. M.	voix
Briens, républicain	7,308 (Elu)
Chavalier, conservateur	5,508

HAUTE-SAVOIE

Arrondissement de St-Julien

Inscrits: 17,501. — Votants: 8,301

M. M.	voix
César Duval, républicain	7,789 (Elu)

SAVOIE

Chambéry (1^{re} circonscription)

Inscrits: . . . — Votants: . . .

M. M.	voix
Carrot, intransigeant	7,733 (Elu)
Bouvier, conservateur	2,798
Motet, opportuniste	4,938

La commission du budget

Vote par bureaux, les noms des commissaires élus pour le budget de 1884 :

1^{er} Bureau: MM. Margaine, Lebaut, Wilsom.

2^e Bureau: MM. Thomas, Hervé Mangon, de la Porte.

3^e Bureau: MM. Proust, Spuller, Saut-Pria.

4^e Bureau: MM. Félix Faure, Loubet, Leroix.

5^e Bureau: MM. Allain Targé, Sibth, Letellier.

6^e Bureau: MM. Sarrien, Rousseau, Drumel.

7^e Bureau: MM. Rivet, Sadi Carnot, Barbelotte.

8^e Bureau: MM. Casimir Périer, Roger, Papon.

9^e Bureau: MM. Ribot, Hégot, de Choi seul.

10^e Bureau: MM. Jules Roche, Buyat, Ch. Ferry.

11^e Bureau: MM. Hersault, Frauk-Chauveau, Gulchard.

Louise Michel en cour d'assises

Paris, 6 mai.

L'affaire de Mlle Louise Michel va enfin recevoir une solution.

Nous croyons savoir qu'une ordonnance de renvoi devant la chambre d'accusation a été rendue à son égard.

Le dossier doit être envoyé aujourd'hui au procureur général, pour de là être transmis à la Chambre des mises en accusation.

Quant aux autres individus dont l'instruction s'est poursuivie en même temps que pour Mlle Louise Michel, les uns seront envoyés, en Cour d'assises; d'autres simplement en police correctionnelle.

Le service de trois ans

Paris, 6 mai.

Le gouvernement ne s'oppose pas à la suppression du volontariat d'âge prime pénultième. Mais il est préoccupé d'assurer le recrutement des carrières libérales, et il demandera que la durée du service soit réduite à une année pour les membres de l'enseignement et les jeunes gens se destinant aux carrières libérales qui constituent un service public ou répondent à un intérêt général.

Ajoutons que le conseil des ministres doit arrêter le texte définitif de ses résolutions dans une prochaine réunion.

Déplacement ministériel

Paris, 6 mai.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, promet de quelques jours de vacances que la Chambre prendra à l'occasion des fêtes de la Pentecôte pour aller passer deux ou trois jours en Bretagne.

L'interim du ministère sera fait par M. Marçay.

Un procès de Presse

Béziers, 6 mai.

Le procès intenté à divers journaux de Paris par M. Joseph Biau, conseiller général des Pyrénées Orientales, est venu hier devant le tribunal correctionnel.

L'intransigeant a été condamné à 500 francs de dommages et intérêts, et neuf insertions. L'Économiste à 300 fr. d'amende, 1,500 fr. de dommages et intérêts. Le Journal et la Bataille à 500 fr. d'amende et 2,000 fr. de dommages et intérêts. Les derniers journaux ont été condamnés par défaut.

On a beaucoup remarqué la brillante plaidoirie de M. Vallat, avocat à la cour d'appel de Montpellier.

On lit dans l'Union

Paris, 6 mai.

« Est-il vrai que M. Grévy ait eu l'ingénueuse idée de porter au compte des frais des ambassadeurs le prix de location des braks servant à véhiculer les invités aux chasses présidentielles ? »

« Est-il vrai que la cour des comptes ait trouvé ce procédé peu régulier ? »

« Le Clairon annonce et s'ajoute que M. Grévy aurait répondu aux magistrats de la cour des comptes, délégués auprès de lui pour arranger cette affaire : — Tenez, vous n'êtes que des réactionnaires ! »

Mgr le comte de Chambord

Orléans, 6 mai.

On lit dans le Journal de Loiret :

« M. le comte de Chambord a presque tous les jours gardé la chambre pendant ces dernières semaines. On ne connaît pas un juste état de santé. Les personnes de son entourage ont de la discrétion la plus scrupuleuse et ne se permettent de venir que des visiteurs distingués qui ont, toutefois, que des visites très courtes et qui ne sont pas de Paris n'ont pu être reçus par le comte de Chambord. »

La révision en Province

Bordeaux, 6 mai.

A deux heures, dans la salle de l'Ambon, réunion révisionniste privée, faite par les impérialistes de la Gironde.

Il y avait 3,000 assistants. M. Ernest Dréolle, député, a prononcé le discours d'ouverture.

Après une courte allocution, il a donné la parole à M. Pascal, ancien conseiller d'Etat, qui a traité du régime parlementaire des démocrates.

M. Georges Luchaud fait ensuite l'histoire de la constitution de 1875.

Les orateurs ont été applaudis.

La déclaration suivante est lue par le président et adoptée :

« Les citoyens composant la réunion réunie au lieu dit de l'Ambon, déclarent par acclamation se rallier à la politique inaugurée par le manifeste du prince Napoléon. »

La Société Générale d'éducation

Paris, 6 mai.

La réunion générale de la Société d'éducation et d'enseignement se tiendra le vendredi 11 mai, au Cercle catholique du Luxembourg, 18, rue du Luxembourg, à 8 heures 1/2 très précises du soir, sous la présidence de S. G. Mgr Richard, archevêque de Larise.

Ordre du jour :

Allocution de M. Chesnelong, président.

Rapport sur les travaux de la Société, par M. A. de Clève, secrétaire général.

Rapport sur les travaux du comité du contentieux, par M. Delamarre, secrétaire du comité.

Allocution de S. G. M. Richard.

Les dames seront admises à cette réunion.

On peut se procurer des lettres d'invitation au secrétariat de la Société, 35, rue de Grenelle.

La mission Bayol

Paris, 6 mai.

On vient de recevoir, à la Société de géographie, des nouvelles du docteur Bayol, qui part en ce moment la haute-ville du Sénégal. Les dernières opérations militaires ont un peu de la mission du courageux explorateur.

Les indigènes se montrent défilés et refusent de se laisser convaincre de l'intérêt qu'ils ont à aller à la France.

Le dessinateur Molrot, qui accompagnait la mission, a dû la quitter à Saint-Louis, par suite d'une chute de cheval. Il vient de rentrer sur France.

Une grève

Nantes, 6 mai.

Les ouvriers selliers bourreliers viennent de se mettre en grève.

Ils demandent une augmentation de salaire de dix centimes par heure et la fixation à dix heures du travail quotidien.

De plus ils voudraient qu'après dix heures de travail les heures, jusqu'à dix heures du soir, fussent payées un tiers de plus et qu'elles fussent payées doubles après dix heures du soir, et le dimanche passé midi.

La chambre syndicale prévient les ouvriers bourreliers selliers, soucieux de leurs intérêts, de ne pas se diriger sur Nantes.

ÉTRANGER

La conférence de Liban

Constantinople, 6 mai.

Aujourd'hui s'est réunie, entre 3 et 4 heures, la conférence du Liban.

Tous les ambassadeurs des puissances intéressées étaient présents.

Aarif Pacha a proposé officiellement la candidature de Wasaa-Effendi, Albanais catholique, actuellement gouverneur d'Adriopole.

Les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie et de la France ont adhéré à ce choix. Les représentants de l'Angleterre et de la Russie n'ont point élevé d'objection. Ils ont annoncé qu'ils en référeront à leurs gouvernements, disant qu'ils espéraient une prompte réponse.

D'un commun accord, la prochaine séance de la conférence a été fixée à mardi.

Un naufrage

Madrid, 6 mai.

Le vapeur de commerce George, de Marseille, jaugeant 300 tonnes, a fait naufrage vendredi sur les rochers de l'entrée du port de Palafors, par suite des bruyants.

Trente-six marins et douze voyageurs ont été sauvés, mais le vaisseau et le chargement sont perdus.

Il portait 500,000 francs de valeurs en argent et en billets.

Il allait de Gibraltar aux îles Canaries.

La Ligue irlandaise en Amérique

Chicago, 6 mai.

Un meeting a été tenu hier en vue de ratifier les résolutions prises par la Convention de Philadelphie. Le maire et plusieurs notables y assistaient.

M. Sullivan, président de la Ligue irlandaise en Amérique, a prononcé un discours dans lequel il a signalé la nécessité de maintenir l'autonomie irlandaise; il a dit que la Convention veut étendre à l'Irlande les principes de la Constitution et les bénéfices des institutions américaines.

M. Brennan a été nommé organisateur des associations de la Ligue irlandaise d'Amérique.

Les assurances ouvrières en Allemagne

Berlin, 6 mai.

La commission du Reichstag, nommée pour étudier le projet de loi sur les assurances ouvrières en cas d'accident, a répondu, à l'unanimité, les prescriptions relatives à l'organisation de ces assurances, ainsi que le crédit supplémentaire de 25 0/0 destiné au paiement des indemnités allouées aux victimes des accidents.

Un incendie aux États-Unis

New-York, 6 mai.

Un grand incendie a eu lieu à Union City (Etat d'Indiana).

Les pertes sont évaluées à 250,000 dollars (4,500,000 fr.).

AFFAIRES DE TUNISIE

On lit dans le Temps :

« Tunis, 6 mai. »

« Je vous transmets les impressions d'un chaharabave lequel j'ai eu hier un long entretien. »

« Il m'a assuré que, dans l'intérieur de la Régence, les esprits sont fort calmes. Après avoir fait l'éloge de notre ministre résident, il a ajouté : Les indigènes attendent patiemment bien que c'est grâce aux conseils si sages et au jugement si clairvoyant de M. Cambon que chaque chose en Tunisie marche dans une bonne voie. »

« Ce chaharabave dit aussi que partout les indigènes s'accroissent par dire que les justices sont plus courtes, que les impôts restent réguliers, que personne ne songe à autre chose qu'au travail. La situation matérielle de tous les habitants s'est améliorée. Ils trouvent en outre de réels professeurs et reconnaissent aujourd'hui pleinement que, loin d'être venus pour les dépouiller, nous les enrichissons en faisant preuve d'une grande impartialité. »

« Le chaharabave a constaté au cours de sa tournée, que l'ordre règne partout et que l'on voyage en toute sécurité. »

« Quant à l'ordre de la même sécurité à Tunis, où quelques fois importants démontrent la nécessité de l'organisation d'une bonne police locale. »

BULLETIN ECONOMIQUE

Nous lisons dans le Métallurgiste du Nord :

« Les semaines se succèdent sans amener aucun changement sur le marché métallurgique. Les affaires nouvelles continuent toujours de faire défaut par la raison que les acheteurs ne se départissent pas plus que précédemment de cette attitude réservée qu'ils observent depuis quelques mois. Les circonstances, il faut le reconnaître, justifient pleinement cette réserve. Ce n'est pas lorsque les cours vont continuellement à la dérive, que les marchands peuvent se montrer fort pressés de conclure des marchés. Une affaire qu'un acheteur eût traité il y a deux ou trois mois à des prix qui lui eussent paru avantageux à ce moment, serait devenue mauvaise, aujourd'hui que les cours se sont encore élevés, et nul ne peut affirmer que celui qui achèterait à l'heure qu'il est, ne se trouverait pas également dans le cas d'avoir à regretter avant peu. En tout cas, il n'y a pas à en douter, c'est cette crainte, parfaitement motivée d'ailleurs, qui arrête l'essor des affaires en faisant persister les marchands dans ce sentiment, qu'il est de leur intérêt de vivre au jour le jour sans engager aucunement l'avenir. Aussi, n'est-ce qu'au dernier moment, et alors qu'ils ne peuvent plus attendre davantage, qu'ils se décident à remettre leurs compositions, et c'est évidemment là le motif pour lequel ils se montrent généralement si pressés de recevoir les commandes qu'ils adressent en ce moment aux forges. »

« Personne ici, les maîtres de forges moins encore que les autres sans doute, ne prend au sérieux la motion faite à la réunion de Manbeuge, d'établir à Paris un dépôt des forges du Nord. La presse métallurgique s'est beaucoup occupée de ce projet qui ne nous paraît pas devoir passer de côté, nous allons dire jamais, à l'état de fait accompli, et à la réalisation duquel nul d'ailleurs n'ajoute la moindre foi. »

« Cette mesure, est-il besoin de le dire, n'apporterait aucun remède à la situation présente, par la raison qu'elle n'aurait aucunement pour effet de rétablir l'équilibre entre la production et la consommation. Or, il n'y a de doute dans l'esprit de personne que ce défaut d'équilibre est la cause de tout ce désordre que nous voyons aujourd'hui régner sur le marché. »

« En quoi donc la situation se trouverait-elle avantageusement modifiée pour les forges, le jour où les millions de kilogrammes qui se trouvent actuellement répartis dans leurs magasins respectifs, seraient réunis dans un seul et même dépôt à Paris ? »

« Au contraire, le trop plein des forges, venant ainsi se déverser sur un seul et même point, n'aurait-il pas pour inconvénient de rendre plus apparente l'augmentation du stock général, le cas échéant, et, par le fait, de divulguer plus tôt une situation qui, dans les conditions actuelles, n'apparaîtrait que plus tard, et ce au détriment des forges elles-mêmes ? N'est-il pas vrai de dire que les stocks sont pressés toujours les avant-coureurs d'un abaissement des prix, et que dès lors le premier intérêt des producteurs est de dissimuler aussi longtemps qu'ils le peuvent la nécessité dans laquelle ils se trouvent parfois de recourir à la mise en magasin ? Or, à ce point de vue, la constitution d'un dépôt collectif à Paris serait loin d'être favorable à nos laminoirs. »

« Les maîtres de forges du Nord auraient également à compter en cette circonstance avec l'hostilité des marchands de fer de la capitale, qui, évidemment, ne pourraient voir d'un bon œil s'établir chez eux cette concurrence d'un nouveau genre. La conséquence logique de la mise à exécution du projet dont il s'agit serait l'ostracisme des forges du Nord prononcé par le commerce parisien et de ce chef la perte pour elles d'une clientèle qui, à certains moments, leur est une précieuse ressource. Elles ne pourraient trouver de compensation à cette perte qu'en supplantant le marchand de fer chez ses clients. Mais, pour bien des raisons, ce ne serait pas œuvre facile pour le dépôt des forges, d'autant moins que les marchands ne se rendraient pas ainsi sans résistance et que, d'un autre côté, le consommateur se trouve le plus souvent lié à eux par des motifs qui font qu'il n'est pas toujours libre de lui-même. »

« L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de nous étendre davantage sur ce sujet. Il suffit au surplus d'un examen très superficiel de la question pour se convaincre qu'elle n'a que peu de chances d'aboutir et qu'en outre le projet en question, s'il était adopté, aurait plus d'inconvénients que d'avantages pour les forges du Nord. »

« Seul parmi les journaux qui se sont occupés de ce projet, le Nord Métallurgique trouve que ce dépôt offrirait de nombreux avantages aux maîtres de forges, et il se propose d'examiner très attentivement la question dans son prochain numéro. Un semblable sujet traité par un journal aussi autorisé que le Nord Métallurgique, doit présenter beaucoup d'intérêt. Aussi, n'est-ce pas sans une certaine curiosité que nous attendons cette étude, ainsi que la révélation des nombreux avantages que procurerait le dépôt en question aux forges du Nord. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA QUESTION DES ALLUMETTES. — Il se produit en ce moment à Roubaix des faits révoltants qui, font peu honneur à la façon de procéder de certains agents de la Compagnie générale des Allumettes.

Un inspecteur, qui est dans notre ville depuis quelques jours, se présente dans certains magasins sous un prétexte quelconque. Avant de sortir il demande une allumette pour allumer son cigare.

Les récents débats de l'affaire Robert, nous ont éclairés sur cette manœuvre.

Si l'allumette est de provenance belge, vite le procès verbal est dressé.

Ces procédés sont inqualifiables et indignes d'une grande administration. Si la légitimité en est incontestable, il n'en reste pas moins éminemment méprisables.

Ce n'est pas ainsi que la Compagnie générale

des Allumettes assurera l'efficacité de son incoucheur monopole.

Au lieu de ces moyens déloyaux pour combattre la contrebande, eût-il été mieux de fabriquer des produits de bonne qualité, et de ne plus nous vendre des morceaux de bois ou des boîtes de ciris qui s'enflamment très rarement, et encore, après un travail digne d'Hercule.

Qu'elles nous vendent des allumettes de bonne qualité, et nous ne serons pas obligés d'en acheter en Belgique.

Certains personnes s'efforcent de l'individu qui est condamné au métier que nous détestons s'est présenté dans des maisons particulières pour y opérer des perquisitions.

Nous serons heureux si ces bruits s'en confirment, d'indiquer à nos lecteurs les restrictions apportées par un arrêt de la Cour de Cassation aux visites domiciliaires dont la Compagnie des Allumettes a été le premier à se servir, un peu trop prodigue.

UN HOMME TUÉ. — Cette après-midi, vers trois heures et demie, des ouvriers maçons de la maison Jean-Baptiste, étaient occupés à monter des pierres au deuxième étage d'une maison en construction, au boulevard de Paris, lorsque soudain l'un des ouvriers, la chébra, par la muraille, à quinze mètres de hauteur, fut précipité par des échafaudages sur un ouvrier, qui a été lancé sur un tas de pierres et tué. La victime a reçu à la tête trois blessures de plus de huit centimètres de profondeur chacune.

Des quatre ouvriers, qui se trouvaient près de l'engin, trois purent fuir à temps; le quatrième, un nommé Edouard Ernot, entraîné par la loi de la gravité, fut lancé sur un tas de pierres et tué. La victime a reçu à la tête trois blessures de plus de huit centimètres de profondeur chacune.

UN MOMENT DE L'ACCIDENT. — Les ouvriers maçons de la maison Jean-Baptiste, étaient occupés à monter des pierres au deuxième étage d'une maison en construction, au boulevard de Paris, lorsque soudain l'un des ouvriers, la chébra, par la muraille, à quinze mètres de hauteur, fut précipité par des échafaudages sur un ouvrier, qui a été lancé sur un tas de pierres et tué. La victime a reçu à la tête trois blessures de plus de huit centimètres de profondeur chacune.

L'ASSASSINAT DE DELBECQ. — Nous croyons de voir rappeler à nos lecteurs les principales circonstances dans lesquelles a eu lieu l'assassinat de Delbecq.

C'est le 24 novembre 1876, entre sept heures et demie et huit heures du soir que le crime a été commis. Le meurtrier, un nommé Delbecq, âgé de 37 ans, demeurant rue Blanche, 168. Il avait 65 ans. Une servante flamande, Clémentine Vaisel, âgée d'une quarantaine d'années environ, était à son service depuis sept ans.

Sept heures, la servante sortit quelques instants pour aller acheter du pain. Elle fut surprise de voir dans la maison de son maître, un homme qu'elle ne connaissait pas. Elle se précipita vers la porte et appela son maître. Celui-ci, qui était dans la cour, vint à la maison et se précipita vers la porte. Il avait quitté la salle à manger, depuis quelques minutes quand sa servante entendit un bruit de chute et vit son maître tomber d'une échelle. Elle crut que son maître était en état de danger et courut vers lui. Elle le trouva étendu sur le sol, et elle appela son maître. Elle le trouva étendu sur le sol, et elle appela son maître.

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

« Voici la composition du comité de la Roubaissienne pour 1883 : »

« M. Roche, président; A. Pêcheur, vice-président; R. Philippe, secrétaire; H. Tirel, secrétaire adjoint; G. Millasoux, trésorier; J. Lamour, trésorier adjoint; A. Libouten, chef de

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses sociétaires joints à plusieurs membres des autres sociétés de Roubaix, ont décidé de la reconstituer sous le titre de la Roubaissienne, convaincus que ce nouveau nom verrait se grouper tous les gymnastes de notre ville. »

« Notre municipalité désirant contribuer à la prospérité d'une Société formée dans ce but, a bien voulu nous confier le titre de Société municipale et nous venir une subvention. »

« Nous avons l'honneur de vous remettre d'autre part la composition du Comité directeur nommé pour l'année 1883. »

« Nous espérons, Messieurs et chers Camarades, que les bons rapports qui existent entre toutes les sociétés de gymnastique, deviendront particulièrement amicaux entre votre Société et la nôtre. »

« Dans cet espoir, nous vous présentons nos bien sincères salutations. »

« R. PHILIPPE. »

« Le Président, »

« I. ROCHER. »

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » vient de communiquer la lettre suivante, au journal Le Carabinier et le Gymnaste :

« Messieurs et chers Camarades, »

« La Société de gymnastique et d'armes Ancienne étant arrivée à son terme, tous ses